

Avril 2006 - N° 41

Observatoire du Romorantinais

Tableau de bord n° 10 - Quatrième trimestre 2005

Nouvelle amélioration du marché de l'emploi

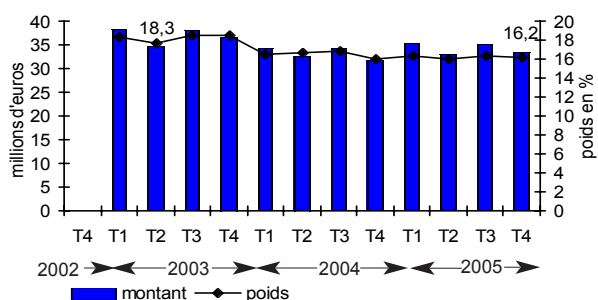
Après une période estivale assez terne, **l'activité économique s'est redressée** en Loir-et-Cher au dernier trimestre. Le Romorantinais semble avoir bénéficié lui aussi de cette amélioration, comme en attestent des **besoins en main d'oeuvre plus soutenus** : **hausse sensible des offres d'emploi durable** collectées par l'ANPE, **croissance des déclarations d'embauche**.

L'année 2005 restera marquée par la **décruce du chômage**, deux fois plus rapide dans la zone d'emploi que dans l'ensemble du Loir-et-Cher, qui est lui-même au premier rang régional. La baisse des nouvelles inscriptions à l'ANPE n'est pas étrangère à cette évolution. Le **taux de chômage de l'arron-**

dissement s'est ainsi nettement rapproché de la moyenne départementale. Il demeure toutefois encore supérieur d'un point à son niveau de mars 2002.

Les **indicateurs relatifs à la situation personnelle des ménages restent globalement satisfaisants**. On note surtout une baisse continue des impayés de loyers, qui sont revenus à l'un de leurs plus bas niveaux des trois dernières années. Au-delà de mouvements en dents de scie, les dossiers de surendettement du Romorantinais voient en revanche leur part augmenter peu à peu dans le total départemental. C'est un point qu'il conviendra de suivre avec attention au cours de l'année 2006.

Montant des cotisations dues à l'URSSAF de Blois dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : URSSAF - Base DUE / BSR

1 La masse salariale, appréhendée à travers le montant des cotisations dues à l'Urssaf, continue d'évoluer de façon erratique. Tout au long de l'année 2005, les mouvements de baisse et de hausse se sont succédés. Au dernier trimestre, elle s'est contractée quelque peu. Le fléchissement apparaît très légèrement plus accentué qu'en Loir-et-Cher, puisque le poids du Romorantinais dans le total des cotisations départementales a perdu quelques fractions. Il se situe à l'un de ses plus faibles niveaux enregistrés depuis début 2003 (16,2 %).

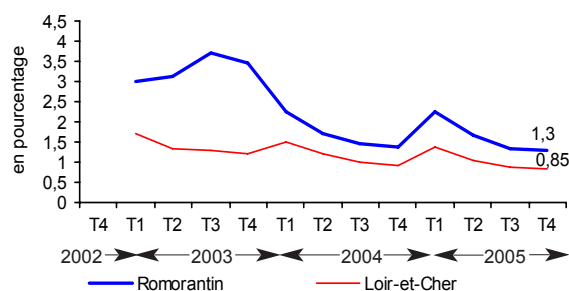
A partir du 1er trimestre 2003, l'URSSAF de Loir-et-Cher a recalculé le montant des cotisations liquidées et des

restes à recouvrer en tenant compte du versement des cotisations du département quelque soit le lieu où elles sont encaissées.

Cotisations sociales d'origine légale et conventionnelle obligatoires, dues à l'URSSAF par les employeurs au titre des rémunérations versées. En l'absence de données exhaustives sur l'emploi salarié, aisément mobilisables trimestriellement à l'échelle d'un arrondissement, cette série donne, avec un léger décalage dans le temps, un indice intéressant de l'évolution de la masse salariale.

2 Comme en Loir-et-Cher, la part des cotisations restant dues à l'échéance s'est encore amenuisée. En

Evolution du taux de reste à recouvrer



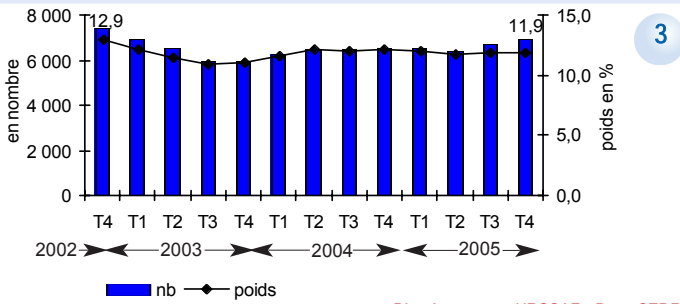
D'après source : URSSAF - Base Arôme / BSR

Romorantinais, elle s'établit à 1,3% (0,85% pour le département). Quel que soit le territoire, il s'agit du niveau le plus bas atteint depuis le début de ce tableau de bord. Les entreprises se trouvent ainsi dans une situation plutôt favorable pour aborder 2006.

Le taux de reste à recouvrer (RAR) permet de mesurer la part des cotisations dues à l'URSSAF restant impayées après leur échéance. Il donne par conséquent une indication des difficultés de trésorerie rencontrées par les employeurs mais demande beaucoup de prudence quant à son interprétation.

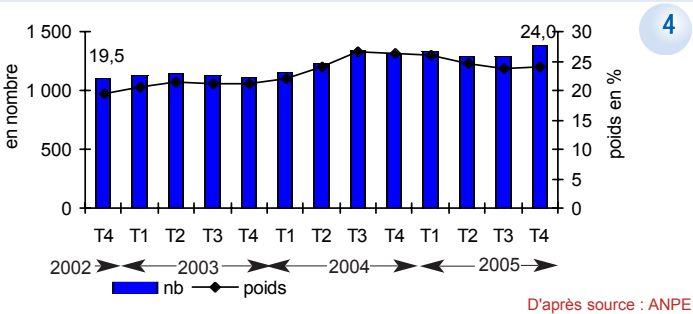
Réalisé avec le concours financier de l'Etat et du Conseil Général de Loir-et-Cher

Evolution du nombre de déclarations uniques d'embauche (DUE) dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



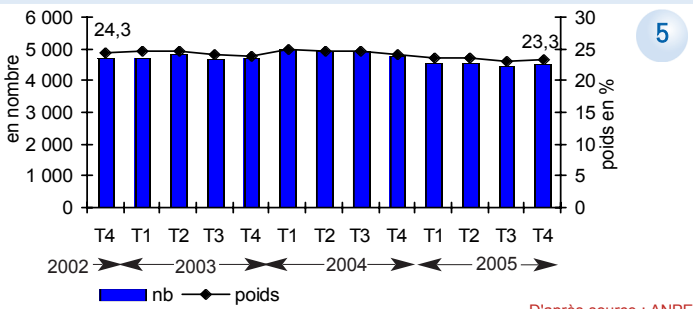
D'après source : URSSAF - Base CEDRE

Evolution du nombre d'offres d'emploi de catégorie A* déposées à l'ANPE dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



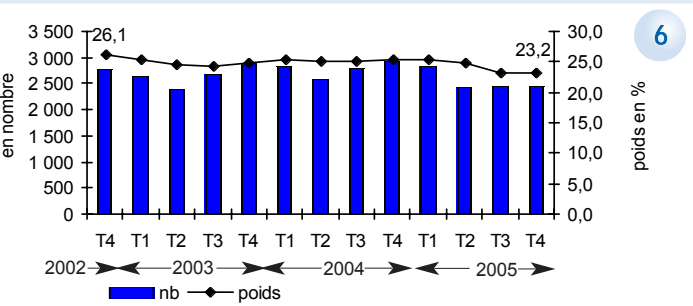
D'après source : ANPE

Evolution du nombre de demandes d'emploi enregistrées dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département (en cumul sur 4 trimestres)



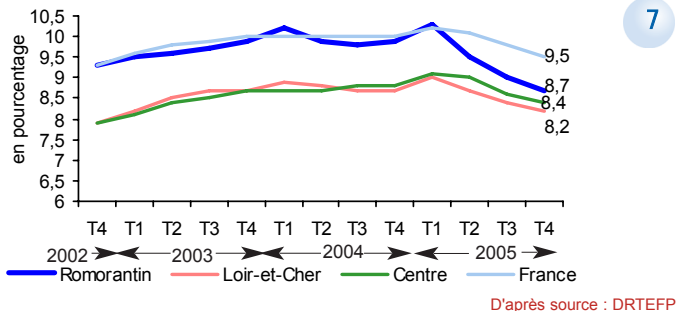
D'après source : ANPE

Evolution du nombre de DEFM (de catégorie 1)** dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



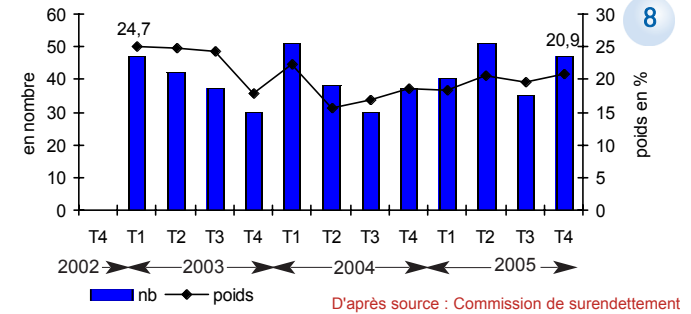
D'après source : ANPE

Evolution des taux de chômage



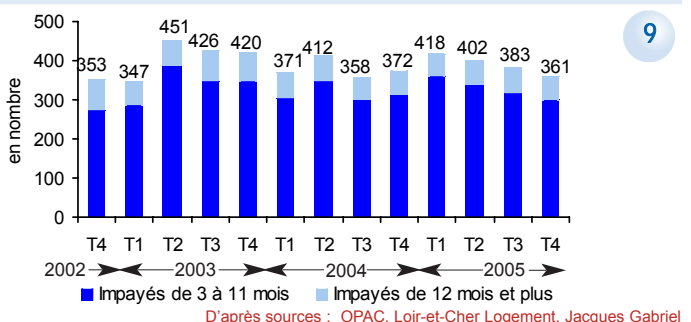
D'après source : DRTEFP

Evolution du nombre de dossiers de surendettement déposés dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



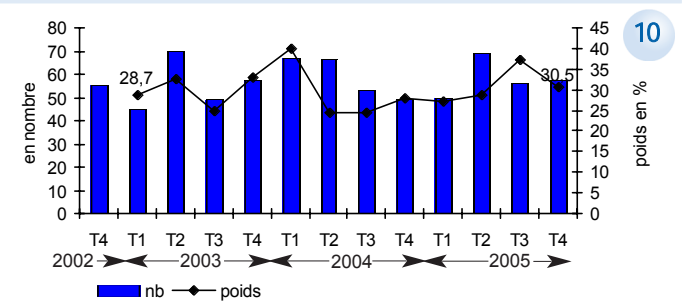
D'après source : Commission de surendettement

Evolution du nombre de retards de paiement de loyers dans l'arrondissement de Romorantin



D'après sources : OPAC, Loir-et-Cher Logement, Jacques Gabriel

Evolution du nombre de dossiers inscrits par la cellule maintien de l'énergie dans l'arrondissement de Romorantin et poids dans le total du département



D'après source : DGAAS

3 Les entreprises ont davantage cherché à embaucher au cours de ce dernier trimestre que durant l'automne 2004. Le nombre de déclarations est en effet supérieur de 16,5 %, près de deux fois plus que dans l'ensemble du département. Cette évolution conforte la tendance établie l'été dernier, permettant ainsi au total 2005 d'être supérieur à celui de 2004 (+ 5 %). Le poids de l'arrondissement s'établit à 11,9 % du total départemental au 31 décembre. On notera qu'il est quasiment stable depuis près de deux ans. Il n'y a donc aucun décalage avec la situation générale du Loir-et-Cher.

4 L'ANPE a enregistré un fort contingent d'offres d'emplois durables entre octobre et décembre, surtout en comparaison avec les résultats des derniers trimestres des trois années précédentes. Le total de l'année 2005 est ainsi en progression de 5,1 % par rapport à 2004. Cette croissance est toutefois moins marquée qu'en Loir-et-Cher (+ 15 %). En conséquence, le poids du Romorantinais (24 %), bien qu'en progression sur trois mois, demeure éloigné de ses plus hauts niveaux.

* la catégorie A correspond aux emplois durables (CDI, CDD de plus de 6 mois).

5 Le nombre des nouvelles inscriptions au chômage s'est nettement tassé en 2005 dans le Romorantinais : 5,5 % de moins qu'en 2004 (cumul annuel). Le recul est moindre dans l'ensemble du département (- 1,6 %). Le poids de la zone d'emploi a ainsi diminué de près d'un point sur l'année, pour s'établir à 23,3 % au dernier trimestre. On notera cependant qu'il ne varie pas beaucoup depuis le 1^{er} trimestre.

6 Le nombre de demandes d'emploi non satisfaites n'a pas varié durant le trimestre. Au 31 décembre, le Romorantinais en compte 2 445. Au cours de l'année 2005, il a très fortement diminué (- 16,5 %). Cette évolution est presque deux fois plus rapide que celle observée en Loir-et-Cher (- 8,9 %), qui détient par ailleurs le résultat le plus avantageux de la région Centre. La part de l'arrondissement dans le total départemental est ainsi revenue à 23,3 %, soit 2 points de moins qu'un an auparavant.

** les demandes d'emploi en fin de mois de catégorie 1 correspondent aux demandeurs à la recherche d'un emploi à plein temps et immédiatement disponibles.

7 Le taux de chômage du Romorantinais a perdu encore 0,3 point au cours du dernier trimestre pour s'établir à 8,7 %

au 31 décembre (chiffre provisoire). Il a reculé au total de 1,2 point en 2005 et l'écart avec la moyenne départementale s'est réduit de plus de moitié.

8 La tendance erratique suivie par les dossiers de surendettement, tant dans le Romorantinais que dans l'ensemble du Loir-et-Cher, est difficile à analyser. Ceux déposés au dernier trimestre sont de nouveau en hausse prononcée. L'arrondissement représente 20,9 % du total départemental, avec 47 dossiers.

9 Le nombre des impayés de loyers s'est réduit progressivement et régulièrement tout au long de l'année, après l'augmentation subie au 1^{er} trimestre. Entre octobre et décembre, le total est ainsi inférieur de 5,7 % à celui du 3^{ème} trimestre et de 3 % à celui de l'automne 2004.

10 Globalement, le nombre d'interventions de la cellule maintien de l'énergie est plus élevé depuis trois trimestres qu'au cours des précédents. Entre octobre et décembre, il est toutefois quasiment identique à celui de l'été pour le Romorantinais, alors qu'il s'est sensiblement accru en Loir-et-Cher. Le poids de l'arrondissement est de 28,2 % pour 2005, contre 29,9 % en 2004.